

Commune de MONFERRAN-SAVÈS

SÉANCE DU 4 OCTOBRE 2021

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, le QUATRE OCTOBRE à vingt-et-une heures, le conseil municipal de la commune de MONFERRAN-SAVÈS dûment convoqué par courrier électronique du 27 septembre 2021, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil municipal, sous la présidence de Madame le maire.

**ÉTAIENT PRÉSENTS** : Mme Sandrine BOUSSES, M. Bertrand BESSE, M. Gérôme BEYRIES, M. Jean DELIX, Mme Josianne DELTEIL, M. Raymond LABORDE, M. Fabien LECHES, M. Bernard MAGNE, Mme Audrey PEQUIGNOT, M. Arnaud SEGUIN, M. Frédéric SOULES, M. Michel TOURON, Mme Agnès VERSTRAETE, Mme Maryelle VIDAL et M. Cédric WIECZOREK.

**ABSENTS** :

**SECRETAIRE** : Mme Agnès VERSTRAETE

**NOMBRE DE CONSEILLERS** :

- en exercice : **quinze**
- quorum : **huit**
- présents : **quinze**
- votants : **quinze**

**ORDRE DU JOUR** :

- PV du Conseil Municipal du 15/09/2021
- Recrutement de l'énergéticien de la CCGT
- Le GIP
- Questions diverses

**PAS DE DÉLIBÉRATION**

Le PV du conseil municipal du 15 septembre 2021 rédigé par Audrey Pequignot est approuvé à l'unanimité.

-/-/-/-/-

Madame le maire explique qu'à la demande de plusieurs conseillers, les votes de la séance du 4 octobre 2021 se dérouleront à bulletin secret.

Recrutement de l'énergéticien de la CCGT

**Délibération n°2021-068** approuvant le recrutement de l'énergéticien par la CCGT et la mutualisation du coût de l'agent entre les 7 communes intéressées par ses services.

Vote : OUI à la majorité (13 voix POUR, 2 voix CONTRE)

« La CCGT a déposé un dossier de candidature pour bénéficier d'une aide ADEME pour le recrutement d'un Conseiller en Energie Partagé (CEP) mutualisé entre les communes.

La CCGT a obtenu une réponse favorable de l'ADEME.

Le coût sera mutualisé entre les 7 communes intéressées à recevoir les services du conseiller.

Les principales fonctions du CEP:

Diagnostic énergétique du patrimoine de la CCGT et des communes

Accompagner la mise en œuvre du PCAET sur le volet énergie

Sensibiliser, former et informer les techniciens et élus aux usages de leur patrimoine

Poursuivre et développer les missions du service

Participer au réseau régional des CEP »

**Budget et coûts mutualisés prévisionnels**

	2022	2023
Salaire du CEP (Technicien à temps plein)	31 750,00 €	31 750,00 €
Dépenses connexes (charges de structures, d'encadrement, frais de déplacements...)	5 810,00 €	5 810,00 €
Achat de matériels		
Frais de communication	500,00 €	500,00 €
Frais de formation et frais de déplacements		500,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>38 060,00 €</b>	<b>38 560,00 €</b>

	2022	2023
ADEME	24 500,00 €	25 000,00 €
CCGT	6 780,00 €	6 780,00 €
Communes	6 780,00 €	6 780,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>38 060,00 €</b>	<b>38 560,00 €</b>

	Habitants	Coût
<b>Marestaing</b>	313	122,47 €
<b>L'Isle-Jourdain</b>	8 729	3 415,43 €
<b>Fontenilles</b>	5 755	2 251,78 €
<b>Castillon-Savès</b>	334	130,69 €
<b>Monferran-Savès</b>	794	310,67 €
<b>Ségoufielle</b>	1 105	432,36 €
<b>Clermont-Savès</b>	298	116,60 €
<b>TOTAL</b>	<b>17 328</b>	<b>6 780,00 €</b>

Le coût de la participation de chaque commune concernée est calculé au prorata de son nombre d'habitants.

Josianne Delteil précise que ce projet se déroulera sur 2 ans, que la commune s'engage donc pour 2 années et que le coût de l'opération ne sera pas identique d'une année sur l'autre dans la mesure des frais de formation et de déplacements sont à prévoir en 2023.

Le conseil municipal,

après en avoir délibéré, décide d'approuver le recrutement de l'énergéticien par la CCGT et la mutualisation du coût de l'agent entre les 7 communes intéressées par ses services.

Fait et délibéré le 4 octobre 2021. Prise de notes et rédaction numérique simultanées qui empêchent les conseillers municipaux présents de signer le PV.

## Le GIP

**Délibération n°2021-069** approuvant la proposition du prestataire « Ansamble » du 23/09/2021 et la continuité de la cuisine centrale entre le 1<sup>er</sup> novembre 2021 et le 31 août 2022.

Vote : OUI à la majorité (10 voix POUR, 5 voix CONTRE)

Madame le maire rappelle la situation du GIP :

- Marché infructueux en août dernier.
- Prorogation du contrat avec Ansamble jusqu'au 31/10/2021.
- Les Thuyas arrêtent leur collaboration avec Ansamble / Nouveau prestataire à compter du 01/11/2021.
- Rencontre avec les différents maires des communes concernées par la question (Marestaing, Castillon-Savès, Auradé, Lias, Ségoufielle). Les communes doivent délibérer dans les plus brefs délais – et avant le 08 octobre - pour se prononcer sur les derniers tarifs proposés par Ansamble.
- Différentes propositions de tarification d'Ansamble pour maintenir l'activité de la cuisine centrale entre le 13/09/2021 et le 23/09/2021.

## Évolution des propositions d'Ansamble

	Monferran-Savès	Lias, Auradé, Ségoufielle
Tarifs appliqués par Ansamble jusqu'au 31/10/2021	Maternels → 6,34€ Élémentaires → 6,44€ Adultes → 6,87€	Maternels → 2,82€ Élémentaires → 2,92€ Adultes → 3,35€
Proposition 1	Maternels → 5,31€ Élémentaires → 5,41€ Adultes → 5,84€	Maternels → 3,34€ Élémentaires → 3,44€ Adultes → 3,87€
Proposition 2	Maternels → 5,02€ Élémentaires → 5,12€ Adultes → 5,55€	Maternels → 3,22€ Élémentaires → 3,32€ Adultes → 3,75€
<b><u>Proposition 3</u></b> <b><i>Proposition retenue par le conseil municipal</i></b>	Maternels → 4,50€ Élémentaires → 4,60€ Adultes → 5,03€	Maternels → 3,12€ Élémentaires → 3,22€ Adultes → 3,65€

Josianne Delteil apporte des éclaircissements et des précisions sur le tableau ci-dessus :  
Les propositions faites par Ansamble ont été évolutives dans le temps et font suite aux différentes rencontres et changements de scénarii travaillés avec le prestataire.

Les 3 propositions correspondent à 3 situations différentes (nombre de communes concernées et nombre de repas différents) dont les détails n'apparaissent pas dans le tableau présenté.

Josianne Delteil souligne la solidarité des communes de Auradé, Lias et Ségoufielle qui acceptent une majoration de 0,30€ par repas afin de soutenir le GIP au cours de l'année à venir.

Par solidarité avec le groupe Ansamble, les communes de Lussan, Aubiet, Marsan et Montaigut (également fournies par le prestataire) ont accepté de payer une majoration de 0,30€ par repas.

Elle explique également que la solution proposée par Ansamble serait retenue pour une période allant du 1<sup>er</sup> novembre 2021 au 31 août 2022 et dans l'attente de connaître la décision de la communauté de communes de la Gascogne Toulousaine sur la reprise éventuelle de la cuisine centrale.

Elle répond également aux questions sur les investissements et amortissements du prêt du GIP.

Par ailleurs, jusqu'à présent les Thuyas prenaient en charge la comptabilité du GIP. Dans la mesure où les Thuyas cessent leur collaboration avec Ansamble à compter du 31/10/2021, ils ne feront plus la comptabilité du GIP.

Josianne Delteil explique qu'elle s'en occupera à titre bénévole dès le mois de novembre 2021.



## Questions diverses

---

1/ Le SICTOM : installation des nouveaux containers en cours dans le village. Diffuser l'information sur le site de la mairie (lieux d'implantation des nouveaux containers).

2/ Commission communication : Agnès Verstraete propose d'intégrer cette commission pour travailler sur le bulletin communal et à la mise à jour du site internet. Le prochain bulletin municipal sortira en décembre.

3/ Maryelle Vidal fait un point sur l'avancée du dossier du terrain de sport.  
L'acte de vente du terrain actuel doit être signé avant le 31/12/2021 et la fin des travaux du futur stade est prévue en 2025 (estimation du coût : 3 millions d'euros).  
Par ailleurs, la DREAL a proposé de participer aux travaux de création du parking, proposition formalisée dans un courrier adressé à la CCGT et à la commune.

4/ Il est demandé que paraisse sur les notes explicatives les décisions et les dépenses du maire prises par délégation de pouvoir du conseil municipal entre chaque conseil.

5/ Vente du tracteur FORD : une proposition d'achat à hauteur de 3 700€ a été faite à la commune. Il est proposé qu'une annonce soit passée avec un prix plus élevé.  
Vente de la niveleuse : une proposition d'achat à hauteur de 800€ a également été faite à la commune.

6/ Projet micro-crèche : des solutions vont être recherchées avec la chargée de coopération en charge de la jeunesse de la CCGT afin que la structure puisse être soutenue par la CCGT et la CAF.

La séance est levée à 22h20.

Le prochain conseil municipal aura lieu le mercredi 3 novembre 2021 à la salle du conseil municipal.

La secrétaire de séance,  
Agnès VERSTRAETE



Le maire,  
Maryelle VIDAL

